

En 2025, la France célèbre l'année de la Mer, une initiative d'envergure nationale visant à mettre en valeur la richesse et les enjeux cruciaux de son domaine maritime.

Après "Raconter la montagne" et "Raconter la banlieue" la FEMS propose de croiser les regards et de poursuivre les réflexions sur les mises en récits du territoire au travers d'un cycle de visites, débats et retours d'expériences en lien avec la mer ! La FEMS invite les professionnel·les des musées à deux évènements en partenariat avec le Musée national de la Marine (« Regards croisés » - 13 juin 2025) et Bretagne Musées (« Itinérance muséale de porte en porte en Bretagne - 9,10,11 octobre 2025)

Un réseau pour les musées maritimes français

Si la FEMS réunit les écomusées et les musées de société, les musées maritimes français ont aussi leur réseau ! Bien qu'informel et ne disposant pas de statut administratif, il réunit 152 institutions aux profils variés : si beaucoup sont des musées territoriaux, certains comme le Musée national de la Marine relèvent du ministère des Armées ; d'autres dépendent du ministère de la Culture ou sont des établissements privés, comme les aquariums. Depuis 2017, le réseau se rencontre occasionnellement pour partager des bonnes pratiques, présenter des projets et des retours d'expérience, ou organiser des ateliers de production de savoir en commun. Le programme de l'édition 2020, qui n'a pas eu lieu en raison de la pandémie de Covid-19, avait déjà permis d'aborder l'urgence écologique, avant que les programmes des rencontres 2022 et 2024 ne viennent confirmer l'importance du sujet. Parmi les autres thématiques qui occupent le réseau : l'archéologie sous-marine, la surpêche ou encore la connaissance des publics. La question du statut administratif des membres se pose aussi, compte-tenu du caractère hétérogène de leurs collections. Celles-ci relèvent parfois des beaux-arts, des sciences et techniques voire du patrimoine vivant pour les aquariums, sans qu'ils ne soient pour autant ni des musées d'art ni des muséums de sciences naturelles ou des CCSTI. Le cycle "Raconter la Mer" permet une collaboration enthousiaste entre la FEMS et plusieurs membres du réseau des musées maritimes français.

Comment les musées maritimes abordent-ils l'urgence climatique ?

En réponse aux attentes grandissantes exprimées par les publics, les musées maritimes adoptent diverses stratégies pour évoquer la manière dont l'activité humaine bouleverse les océans. Expositions temporaires, rencontres et tables-rondes, dispositifs de médiation ou encore évocation dans leurs parcours permanents : les initiatives ne manquent pas.

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus concrets – en témoignent l'acidification des océans et les épisodes caniculaires du printemps en Europe – l'Année de la Mer intitulée « La Mer en commun » a débuté en France le 1er janvier 2025. En juin dernier, la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) s'est tenue à Nice. Dans les muséums et les CCSTI (centres de culture scientifique, technique et industrielle), la thématique est progressivement passée d'un sujet de niche à une question centrale, à l'image des expositions permanentes « Urgence climatique », « Bio-inspirée » et « Sous l'océan » de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

Dans ce contexte, les musées maritimes se positionnent eux aussi comme des ressources sur les enjeux climatiques. Le sujet était au cœur des échanges de la dernière rencontre de l'*International Congress of Maritime Museums* (ICMM), qui a eu lieu en septembre 2024 aux Pays-Bas et en Belgique. Plusieurs des tables-rondes y abordaient le rôle des musées maritimes face au changement climatique, dans la sauvegarde de l'écosystème marin et, plus généralement, dans le développement durable. Les questions environnementales figuraient également aux programmes des dernières rencontres du réseau des musées maritimes français sous la coordination de Charlotte Drahé, administratrice du site de Rochefort du Musée national de la Marine¹. En 2022, la sociologue Joëlle Le Marec est invitée à présenter les enquêtes de publics qu'elle a coordonnées. Elle indique que les publics sont de plus en plus informés et renseignés, et viennent au musée pour confronter leurs connaissances au propos scientifique qui

¹En plus de son bâtiment historique dans le Palais de Chaillot, à Paris, le Musée national de la Marine comporte quatre autres sites, localisés sur les littoraux de l'Hexagone : Brest dans le Finistère, Port-Louis (près de Lorient) dans le Morbihan, Rochefort en Charente-Maritime et Toulon dans le Var.

leur est présenté. Charlotte Drahé explique : « *Ces conclusions confirment nos observations empiriques, et réaffirment la responsabilité qui est la nôtre, en tant qu'institutions dont la parole est respectée. Les publics viennent dans nos musées pour y chercher des données, des ressources, des points de vue contradictoires, et non des expositions mécénées par des grands pollueurs.* »

Un engagement attendu par les publics

Alors que la désinformation et les infox altèrent la confiance dans les institutions, les visiteuses et les visiteurs continuent de se fier aux musées et aux centres de culture scientifique² mais n'hésitent plus à leur demander des comptes lorsque l'influence de l'activité humaine sur l'écosystème maritime n'est pas abordé. Responsable des collections et des expositions des Pêcheries, le Musée de Fécamp (Seine-Maritime), Nadège Sébille-Santiago confirme : « *Alors que dans les années 2010, je n'avais jamais lu un seul commentaire sur le sujet dans le livre d'or, depuis la pandémie de Covid-19, nous recevons très régulièrement des messages de personnes étonnées que le parcours permanent n'aborde pas le sujet de la surpêche.* » Mais l'actuelle scénographie, contraignante, n'offre que peu de souplesse pour faire évoluer son propos : « *Nous avons des vitrines faites sur mesure, issues d'un PSC (projet scientifique et culturel) pensé au début des années 2000. L'accroissement des collections n'a pas été anticipé.* » Sur les 2 500 m² qu'occupent les collections, 1 000 m² sont consacrés à la pêche sans qu'à aucun moment les problèmes liés à la surpêche ne soient abordés. Aurélien Arnaud, conservateur du patrimoine récemment arrivé à la tête des Pêcheries, a affirmé son souhait de corriger ce manque. L'équipe explore actuellement la possibilité de combler une fenêtre, ce qui permettrait d'aborder le volet écologique sur un mur entier.

En attendant, le musée s'appuie sur sa programmation pour traiter le sujet. En 2024, il a consacré une exposition temporaire à la figure d'Anita Conti, océanographe et photographe qui a alerté sur les dangers du « raclage des océans » dès le début des années 1950. Nadège Sébille-Santiago indique : « *L'exposition s'achevait par une section intitulée « La fin annoncée de la grande*

²Voir notamment : l'enquête Patrimostat 2024 (Ministère de la Culture), <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/patrimostat/patrimostat-2024> et le baromètre de l'esprit critique 2025 (Universcience), <https://www.universcience.fr/fr/esprit-critique/barometre-esprit-critique-2025>

pêche » qui présentait de façon pédagogique l'effondrement des stocks de morue pêchée, en s'appuyant sur des chiffres concrets et des graphiques. L'ensemble était mis en perspective avec une interview d'époque d'Anita Conti, peu suivie à l'époque. » Cette fois, le livre d'or de l'exposition ne tarissait pas d'éloges sur la franchise avec laquelle le sujet y était traité. En 2024, le musée a également organisé une table-ronde intitulée « Quand la mer monte », en regard de l'initiative « Normandie Impressionniste » et de l'exposition « Thixotropie » de la plasticienne Laure Delamotte-Legrand.

À Rochefort, le Musée de la Marine s'appuie également sur les actions éducatives et culturelles pour aborder le changement climatique. Il collabore avec des établissements scolaires de la région, en proposant des contenus qui s'inscrivent dans les programmes pédagogiques autour de l'influence humaine sur l'environnement. Pour ses expositions temporaires, le musée s'inscrit dans une dynamique de réduction de son empreinte écologique, en privilégiant des objets provenant de ses propres collections ou des prêts d'établissements proches géographiquement : « *Et nous le soulignons dans les supports de communication et de médiation, car c'est à présent une donnée de départ qui figure dans notre cahier des charges* », indique Charlotte Drahé. Elle souligne également les retours des publics qui remarquent la chaleur dans le bâtiment l'été mais ne s'en plaignent pas, estimant que l'absence de climatisation est en accord avec la démarche environnementale de l'établissement.

Nouveaux parcours et nouveaux discours

En novembre 2023, le Musée de la Marine a dévoilé son nouveau parcours permanent dans le Palais de Chaillot, à Paris, avec pour fil conducteur la relation entre les humains et la mer. Cheffe du département des collections et de la recherche, Louise Contant explique que le musée a profité de la refonte pour repositionner l'établissement, dont les collections relèvent à la fois des beaux-arts, des sciences et des techniques : « *La rénovation du parcours a été l'occasion d'affirmer notre statut de musée de société, et d'ancrer le Musée de la Marine dans l'actualité, en abordant les enjeux contemporains. Malgré les plus de 40 000 pièces dont nous disposons dans les collections, nous n'avions pas de quoi couvrir ces sujets. Nous avons donc lancé une politique d'acquisition qui nous a permis de le faire.* » L'urgence climatique n'est pas frontalement abordée, mais elle est évoquée à plusieurs reprises. En préambule au parcours, un dispositif présente une série d'objets parmi lesquels des sacs et des bouteilles en plastique. Louise Contant explique : « *Il s'agit d'une introduction au nouveau musée. C'est un espace entièrement tactile, accessible* »

mais assez elliptique, qui fait appel à nos imaginaires et à notre mémoire collective, en visant les sens en priorité. La présence de ces déchets permet de questionner l'impact humain sur l'environnement marin. » Plus loin, d'autres sections permettent d'aborder l'évolution des pratiques de pêche depuis le XIXe siècle, le transport de marchandises et le rôle des routes commerciales historiques dans la présence de produits du quotidien (avec les exemples du café et du chocolat). Une vitrine chrono-thématique explique le transport des énergies, et notamment du pétrole. Côté médiation, le musée propose notamment la visite guidée « Un océan à préserver ». D'une durée de 2 h, elle vise en priorité les jeunes adultes, un public que le musée souhaite reconquérir, comme l'indique Louise Contant : « *À travers cette visite thématique, nous pouvons recréer du lien avec certains publics, de plus en plus informés sur les enjeux climatiques, mais dont l'institution s'était distanciée avant la refonte du parcours. »*

Sébastien Magro, Consultant indépendant, journaliste, enseignant